

Compte -rendu de la réunion du Bureau des 22 mars 2021 (10h30) et 27 mars 2021 (17h00)

Zoom.

Etaient **présents** Michel Canny, Harry Coupel, Catherine Leclercq, Claude Lerosey, Didier Casado, Jean Luc Binet, Michel Cornez et Marie Christine Valenti Janiak.

Etait **absente et excusée** Marie Edith Voog.

Challenges BBO et FunBridge.

Arrêter les classements aux 25 et 26 mars 2021 et publier la liste des lots.

Un magnum de Chenas pour les cinq premiers de chaque Challenge.

Une bouteille de Chenas pour tous ceux, en dehors des cinq premiers, qui auront participé à au moins sept tournois du Challenge BBO.

Challenge de Picardie.

Les classements des Challenges BBO et FunBridge ayant été arrêtés aux 25 et 26 mars 2021, les jeudis après-midi se libèrent. Il est décidé de créer un Challenge Virtuel de Picardie, en collaboration avec les clubs, qui donnera lieu à l'attribution de points PE attachés au tournoi lui-même puis de points PP/PE qui seront fonction du classement final du Challenge.

Ce Challenge sera réservé aux joueurs licenciés dans le Comité de Picardie et regroupera les neuf tournois par paires RealBridge ci-dessous :

08 avril 2021 Compiègne

15 avril 2021 Saint Quentin

22 avril 2021 Creil

29 avril 2021 Trois Forêts

06 mai 2021 Amiens

20 mai 2021 Chaumont en Vexin

27 mai 2021 Beauvais

03 juin 2021 Lamorlaye

10 juin 2021 Abbeville

Ce seront des tournois de dix-huit donnes qui débiteront à 14h00.

Les droits d'inscription s'élèveront à 4€ par joueur.

Mise en place : chaque responsable créera le tournoi comme un tournoi de club.

Pour chaque tournoi, les joueurs gagneront des points de challenge qui leur permettront d'intégrer un classement cumulatif de tous les tournois.

Pour chaque tournoi, la Trésorière fera parvenir au club organisateur une facture demandant 1€ par joueur participant.

Prévoir d'écrire un Règlement.

Prévoir un explicatif faisant le tour des principaux bugs rencontrés sur Real Bridge.

Demander aux joueurs de prendre connaissance du Guide Ethique du Jeu en Ligne de la Fédération Française de Bridge et s'engager moralement à le respecter.

E-Trophées.

E-Trophée Promotion :

Samedi 10 avril 2021, en deux séances de 14-15 donnes (14h00-16h00 / 16h30-18h30)

Finale nationale les 24 et 25 avril 2021

Les paires pourront comporter un joueur et un seul classé en 2^{ème} série trèfle n'ayant jamais été ni 1^{ère} série ni 2^{ème} série majeure (IV maximum d'une paire ainsi constituée : 76)

Droits de table fixés à 6€ par joueur pour les deux séances, soit 12€ pour l'équipe

Au moment de l'inscription, les concurrents recevront une notification les informant qu'ils ont un paiement en attente. Ils seront automatiquement redirigés vers une plateforme de paiement pour régler les droits par carte de crédit.

Pour observation, la procédure de paiement des E-Trophées est indépendante du crédit à disposition sur le compte licencié FFB et le paiement spécifique pour ces compétitions doit être réalisé en ligne par carte de crédit en une fois pour l'équipe

E-Trophée Honneur :

Samedi 10 avril 2021, en deux séances 18-20 donnes (14h00-16h30 / 17h00-19h30)

Finale nationale les 24 et 25 avril 2021

Les paires pourront comporter un joueur et un seul classé en 1^{ère} série trèfle (IV maximum d'une paire ainsi constituée : 120)

Droits de table fixés à 8€ par joueur pour les deux séances, soit 16€ pour l'équipe

Même processus de paiement qu'en promotion

E-Trophée Excellence

Samedi 17 avril 2021, en deux séances de 24 donnes (10h00-13h00 / 15h-18h00) avec écrans

Finale nationale les 24 et 25 avril 2021

IV maximum : 182

Droits de table fixés à 10€ par joueur pour les deux séances, soit 20€ pour l'équipe

Même processus de paiement qu'en promotion

Rassurer les joueurs en leur expliquant que, pour un cas de force majeure, les droits de table seront remboursés.

Leur demander de prendre connaissance du Guide Ethique du Jeu en Ligne de la Fédération Française de Bridge et s'engager moralement à le respecter.

Le jour de l'épreuve, toutes les paires n'ayant pas réglé leurs droits de table seront scratchées.

Fin de compte-rendu.